

VISITE PEDAGOGIQUE A LA FERME



EARL Les Quatre Saisons, La Maison Neuve 85150 St Julien des Landes
mohairdesquatresaisons@gmail.com
06 48 810994

Les Activités Crèche

(Moins de 3 ans)

Découverte des chèvres :

- ❖ Donner le foin et les céréales.
- ❖ Les caresser et les observer
- ❖ Toucher les toisons après la tonte puis découvrir un produit fini (ex : Chaussette)

Découverte des poules :

- ❖ Les observer
- ❖ Donner à manger
- ❖ Ramasser les œufs

Promenade dans les petits chemins et dans les prés :

- ❖ Observer, écouter, toucher
- ❖ Activité du « Tableau de la Nature » (Ramasser des petits trésors de la nature (ex : feuille, branche, herbe, plume...) puis coller sur une feuille.

Collation possible dans la chèvrerie ou dans un pré.



Tarif

❖ Demi-journée 3 €

❖ Journée 6 €

Moins de 12 personnes :

❖ forfait de 48 € la demi-journée

❖ forfait de 84€ la journée.

Même tarif pour les accompagnateurs.

Ouverture : Toute l'année, du lundi au vendredi, sur réservation.

Parking : Parking sur place. Possibilité de venir sur l'exploitation en bus scolaire.

Equipement : Préau - Aire de pique-nique.

Contact

Bénédicte Morineau

**EARL les Quatre Saisons
La Maison-Neuve,
85150 St Julien des Landes**

Mail : mohairdesquatresaisons@gmail.com

Tel : 06 48 81 09 94

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A - RESERVATION

A1 : Pour la réservation de votre prestation, l'EARL les Quatre Saisons vous envoie un devis qui devra être retourné signé à l'adresse suivante : La Maison-Neuve, 85150 St Julien des Landes, ou par email mohairdesquatresaisons@gmail.com. Vous y joindrez obligatoirement un chèque d'arrhes de 30 % Ce devis fera office de contrat de vente et portera la mention « bon pour accord ». Pour concrétiser cette réservation, les documents devront nous parvenir dans un délai maximum de 14 jours.

A2 : En cas de règlement administratif, l'organisateur devra transmettre à l'EARL les Quatre Saisons, un document original dûment signé émanant de son service comptable (engagement, mandatement).

A3 : En cas d'inscription incomplète ou non réponse dans les délais impartis, la réservation sera annulée.

B - FACTURATION

B1 : Elle se fera en référence au devis envoyé pour la réservation et ajustée au nombre de participants.

B2 : Toute diminution de plus de 10 participants (entraînant un changement de tranche tarifaire) non signalée par écrit (mail ou courrier) au moins huit jours avant la date prévue ne pourront donner lieu à un dégrèvement et le tarif plein (correspondant au devis) sera appliqué. De même toute augmentation de participants donnera lieu à une facturation correspondant aux nouveaux effectifs.

B3 : En cas d'annulation de votre part : moins de 15 jours avant la date prévue de la prestation : les arrhes seront encaissées. En cas de désistement non signalé : vous ne pouvez en aucun cas exiger un remboursement des arrhes

B4 : En cas d'annulation de notre part, nous vous remboursons l'intégralité des sommes perçues lors de la réservation. Le client ne pourra prétendre à indemnités.

B5 : Toute prestation commencée est due dans sa totalité.

B6 : En début de prestation, une facture vous sera établie et sera à régler avant le commencement de celle-ci.

B7 : En cas de détérioration ou de vol de notre matériel, après estimation du préjudice, une facture sera adressée à ce titre.

C- MODE DE PAIEMENT

L'EARL les Quatre Saisons accepte les règlements en espèces, chèques à l'ordre de l'Association, et mandats administratifs.

D-CHANGEMENT DE PROGRAMME

En fonction de la météo certaines activités peuvent être amenées à changer. Vous ne pouvez en aucun cas exiger un remboursement ou une modification du coût de la prestation.

E- HORAIRES ET OUVERTURE

E1 : La ferme est ouverte au public uniquement en procédant à une réservation comme défini aux présentes Conditions Générales de Vente. En dehors de cela, elle est un lieu privé et toute « intrusion » y est formellement interdite.

E2 : Horaires de la ferme : pour un accueil de groupe à la journée les horaires sont de 10h à 15h. Pour une matinée, 10h-11h30. Pour une après-midi, 13h30-15h.

F- RESPONSABILITE

F1 : En dehors des heures d'activités, l'EARL les Quatre Saisons ne pourra être tenue responsable d'éventuels accidents. Les enfants sont sous la responsabilité des adultes accompagnants.

F2 : Pour l'accueil des groupes, vous devrez signer notre charte de bonne conduite en arrivant à la ferme

Morineau Bénédicte
Cheffe d'exploitation